

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2016 A 20 HEURES 00

---

**Présents** : M.GAUDUCHEAU D.MARIONNEAU C.DANIAU M.COTTEREAU  
J.FERRAND M.P.GABILLEAU H.MOLINARI F.LAMY S.GRAY Ph.TESSIER  
F.GLUMINEAU N.DA SILVA L.GENTREAU H. BEAUDOUIN P.Y.DREILLARD  
C.BIRON L.PACREAU

**Absente excusée** : A.S. DE JESUS

**Secrétaire** : Ph.TESSIER

Monsieur le Maire propose d'approuver le compte-rendu de la réunion du 23 février 2016. Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé.

## 1) **TAUX D'IMPOSITION 2016**

Monsieur le Maire présente les nouvelles bases d'imposition reçues des services fiscaux pour l'année 2016, en précisant qu'elles ont été revalorisées. Il rappelle les taux fixés en 2015 et propose leur maintien.

Après vote favorable à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'appliquer le maintien des taux pour l'année 2016.

## 2) **BUDGETS 2016**

Madame Marie-Paule GABILLEAU présente les chiffres des budgets principal, assainissement et communal de Noailles 2016

Après avoir entendu la présentation des budgets, le CM émet un avis favorable pour tous les budgets tels que présentés.

- Budget principal	Fonctionnement	1 391 038.00 €
	Investissement	770 081.47 €
- Assainissement	Fonctionnement :	44 035.78 €
	Investissement :	610 348.52 €
- Communal de Noailles	Fonctionnement	4 200.00 €
	Investissement	3 767,76 €

## 3) **SUBVENTION DEPARTEMENTALE POUR L'EGLISE**

Monsieur le Maire fait connaître qu'une demande de subvention au Département dans le cadre du Patrimoine Immobilier non Protégé a été rattachée à la dernière réunion de Conseil Municipal. Cette demande de subvention concerne les travaux de ravalement extérieur et de remplacement du plancher de l'église et peut atteindre 15 à 25% des travaux selon le potentiel fiscal.

Accord du CM.

**4) NOMINATION HOTESSE D'ACCUEIL POUR L'OFFICE DE TOURISME**

Monsieur le Maire propose de retenir la candidature de Melle Marion TRICHET pour le poste saisonnier de Conseillère en séjour à l'Office de Tourisme du 5 juillet au 20 août 2016 à raison de 28 H par semaine. La rémunération est prise en charge par la mairie.

Accord du CM

**5) CONVENTION SPL POUR AMENAGEMENTS DE SECURITE SUR RD12**

Monsieur le Maire indique qu'il s'agit d'une mission complète de maîtrise d'œuvre pour les aménagements de sécurité sur le rue du Petit Paris allant du recensement des travaux jusqu'à la réception. Le coût est de 4% sur l'estimation des travaux à hauteur de 241 541 € soit 8 581.64 € HT.

Accord du CM.

**6) AGENDA D'ACCESSIBILITE**

Monsieur le Maire rappelle le recensement des travaux effectués sur les bâtiments communaux recevant du public afin de les rendre accessibles et aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

Un calendrier est proposé pour la réalisation et le coût des travaux envisagés :

- 1ère période de 2016 à 2018 soit 24 410 €
- 2<sup>ème</sup> période de 2019 à 2021 soit 15 300 €

Accord du CM.

**7) CONSULTATION PROJET PPRI « LAY AVAL »**

Monsieur le Maire rappelle la consultation relative au projet de PPRI « Lay Aval ». Il précise que le projet a légèrement évolué au niveau du règlement et des documents graphiques. Le projet sera soumis à enquête publique au 2<sup>è</sup> trimestre 2016.

Accord du CM.

**8) SUBVENTION FONDATION DU PATRIMOINE POUR L'EGLISE**

Monsieur le Maire informe le CM de la possibilité de bénéficier d'une souscription par la Fondation du Patrimoine pour les travaux de l'église relevant d'un bâtiment communal de caractère.

La contribution globale peut s'élever à 10% soit 5% par la Fondation et 5% minimum de dons privés ou de particuliers.

Accord du CM pour bénéficier des dons et autoriser Mr le Maire à signer la convention.

**9) DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Cinq déclarations d'intention d'aliéner ont été déposées à la mairie afin que la commune fasse valoir son droit de préemption urbain si nécessaire :

- Vente de la maison appartenant à Mme CERUTI Danielle au 13 rue Pierre Landrieau
- Vente du terrain appartenant à CLN Promotion au 19 rue du Clos St Père
- Vente de la maison et terrain appartenant à Mr CRICHTON-SMITH à Noailles

- Vente de la maison appartenant à Mr BRUNEAU Hubert au 70C rue du Petit Paris
  - Vente de la maison appartenant à Mme CHARRE Paulette rue des Fétiveaux
- La commune renonce à son droit de préemption pour ces déclarations.

#### **10) DIVERS**

- Création d'un arrêt de car au 14 bis rue des Coquelicots
- Référent pour le PCS en remplacement de K. LEITT : Hélène BEAUDOUIN

Vente des tables de la salle polyvalente :

- grandes tables en bon état : 20 €
- grandes tables en mauvais état : 10 €
- petites tables en bon état : 15 €
- petites tables en mauvais état : 8 €

La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu le mardi 26 avril 2016 à 20 H.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30

Le Maire,

**M. GAUDUCHEAU**